

FICHE DE CIRCULARITÉ



Paillis de plastique



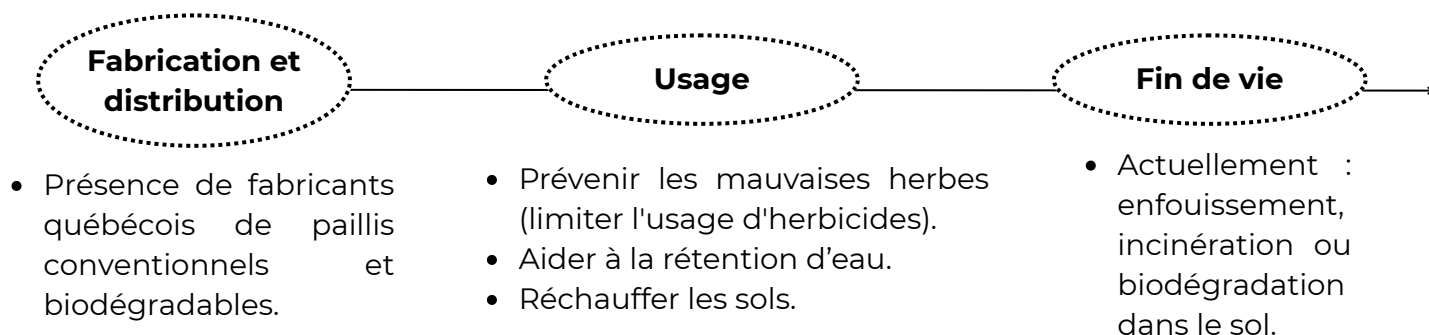
Réglementation :

- Assujettis à la REP sur les plastiques agricoles comme plastiques de **catégorie 4**.
- Entrée en vigueur de la REP pour les catégories 4 et 5 reportée à avril 2027.

Type de plastique : Polyéthylène



Cycle de vie



Défis et opportunités de circularité

- ⊖ Le **réemploi est complexe** et peu réaliste pour les producteurs agricoles.
- ⊖ La **récupération du paillis est difficile** pour les agriculteurs, car il se décompose et il est difficile de le séparer des systèmes d'irrigation goutte à goutte.
- ⊖ Le **recyclage est difficile à rentabiliser**, considérant le niveau de souillure très élevé des paillis par la terre.
- ⊕ La **présence de fabricants locaux** peut faciliter la mise en oeuvre d'initiatives circulaires.
- ⊕ En Europe, la **tendance** des prochaines années semble se diriger vers l'**usage de paillis réellement biodégradables**.
- ⊕ Les recherches testant des **solutions naturelles** (paillis de végétaux) commencent à avoir des **bons rendements** en termes de réduction du désherbage, enrichissement en azote et rétention d'eau.

Alternatives :

- **Paillis biodégradables :**
 - Enjeux : non acceptés par les certifications biologiques et se dégradent parfois trop rapidement.
- **Paillis en jute :**
 - Enjeux : Prix élevés, fin de vie incertaine et efficacité moindre.
- **Paillis de végétaux :**
 - Usage de plantes (seigle, sarrasin, etc.) comme paillis permettant d'enrichir le sol en matières organiques.
 - Enjeu : essais en cours

Cette fiche a été développée par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie dans le cadre d'un projet de concertation visant à favoriser une meilleure circularité des plastiques horticoles en Montérégie, soutenu financièrement par l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Montérégie.

Contactez-nous à economie.circulaire@crem.qc.ca pour en savoir plus.

CRE Montérégie, 2025